

LE TOUSK

Le bulletin d'information mensuel de la Fondation Condé



DANS CE NUMÉRO :

DÉMÉNAGEMENT

LA PAGE DES RESSOURCES HUMAINES

ACTION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT CHUTEUR

LE PROGRAMME DES ÉVÈNEMENTS DE MARS

LES ANIMATIONS PASSÉES

DÉMÉNAGEMENT

Comme indiqué dans le TOUSK de janvier, une importante opération de travaux doit débuter très prochainement.

Pour ce démarrage, il fallait :

- Attendre la fin des travaux préliminaires : c'est enfin chose faite !
- Permuter les unités du 1er et du 2e étage du bâtiment Marillac

C'est pourquoi, le 1er février dernier, les équipes de la Fondation Condé ont réalisé le transfert des résidents et des patients. Les cadres technique, hôteliers et de soins se sont chargés de la coordination pour que tout se fasse avec le moins de gêne possible pour les résidents et patients.

Un grand **MERCI** à tout le personnel qui est venu aider au déménagement. Tout cela dans la joie et la bonne humeur !



AGENDA DE MARS

- Le 8 à 14h00 : Commission des Menus
 - Le 11 à 13h30 : Cellule Qualité
 - Le 19 à 14h : COMEDIMS
 - Le 21 à 13h30 : CLIN
 - Le 22 à 10h : Briefing Vie Sociale
 - Le 25 à 14h30 : Réunion sur le suivi de l'évaluation
 - Le 26 à 13h30 : CSP
 - Le 28 à 9h30 : UOGR
 - Le 29 à 9h30 : Conseil d'administration
- Tous les lundis à 11h : Réunion CODIR

Les congés d'été seront affichés le 1er mars, dans chaque service.



NOUVELLE FICHE DE PAIE

Un nouveau logiciel de paie est opérationnel depuis le mois de janvier, modifiant sensiblement la présentation de vos fiches de paie. Dorénavant, vous pouvez consulter vos compteurs CP et RTT au 20 du mois, directement sur vos bulletins de salaire. Un calendrier des absences y est également inséré.

	CP N	CP N-1	RTT au 20
Acquis	10,403	0,000	2,120
Pris	0,000	0,000	0,000
Restant	10,403	0,000	2,120

W E L C O M E

BIENVENUE À :

Laetitia NEZAN

**IDE de nuit
en CDI à partir du 4 mars**

BONNE CONTINUATION À :



Anthony VENACHE, éducateur sportif depuis 2020 dans le bâtiment Marillac, quittera l'établissement le 1er mars pour un nouveau projet professionnel.

i

NOTE CSE

Les conditions d'attribution des œuvres sociales versées par le CSE ont été modifiées.

Pour bénéficier de ces avantages, il faut respecter les conditions suivantes :

- avoir au moins 6 mois d'ancienneté pour les CDI
- bénéficier d'un contrat d'une durée de 6 mois consécutifs pour les CDD

Départ à la retraite

Arrivée il y a 25 ans à la Fondation Condé, Anne-Marie HAMON est très vite devenue l'image de la Fondation.

Bienveillante et toujours à l'écoute, elle a renseigné et aidé de nombreuses familles et résidents. La liste de ses qualités est longue mais au cours de toutes ces années, nous avons pu apprécier sa gentillesse, son dévouement, sa loyauté, son assiduité, sa disponibilité, son investissement sans faille dans les diverses manifestations... L'ensemble du personnel, les résidents et les familles se joignent à moi pour la remercier vivement et lui souhaiter une bonne retraite tellement méritée !



*Bonne
continuation*

LE DOSSIER DU MOIS : ACTION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT CHUTEUR

Avec l'âge, les troubles de la vision, de l'audition ou cognitifs sont altérés et peuvent provoquer des pertes d'équilibre. Il faut ajouter à cela les nombreux obstacles à domicile (table, chaise, tapis...), qui deviennent un véritable danger et peuvent provoquer la chute.

En France, ces chutes entraînent chaque année plus de 100 000 hospitalisations et plus de 10 000 décès. Elles ont des conséquences physiques, psychologiques et surtout sociales.

Depuis 2022, un plan triennal antichute des personnes âgées a été mis en place afin de prévenir les chutes et diminuer leur gravité. Ce plan a pour objectif de réduire de 20% les chutes mortelles ou invalidantes des personnes de 65 ans et plus d'ici 2024.

L'Agence régionale de Santé a élaboré un plan adapté, décliné autour de cinq axes :

- Savoir repérer les risques de chutes et alerter
- Aménager son logement et sortir en toute sécurité
- Des aides techniques à la mobilité faites pour tous
- L'activité physique
- La téléassistance pour tous

Les équipes de la Fondation Condé ont toujours œuvré pour la prévention des chutes des patients et des résidents. Pour continuer sur cette lancée, une nouvelle action thérapeutique sous forme d'ateliers va être mise en place ce mois-ci pour les patients chuteurs. Ce sont six patients qui participeront à ces ateliers de deux heures le vendredi pendant trois sessions. Chaque professionnel dirigera un atelier où les patients évolueront à tour de rôle.

OBJECTIF : Accompagner les patients pour un retour à domicile en toute sécurité

L'ÉQUIPE DU PROJET

Charlotte Duchazaubeneix

DIÉTÉTICIENNE-
NUTRITIONNISTE



Mon but est de sensibiliser les patients à l'équilibre alimentaire et plus précisément à l'apport de protéines. Cet apport permettra aux patients de maintenir une masse musculaire suffisamment importante pour préserver leur autonomie.

CHARLOTTE



L'atelier psychomoteur consistera à évaluer la sensibilité plantaire et réaliser un parcours moteur avec quelques obstacles pour mettre en situation le retour à domicile. Cet atelier permettra de travailler la motricité globale, les repères visuels, spatiaux et la proprioception.

MORGANE



Notre but est de sensibiliser aux dangers qu'il pourrait y avoir lors du retour à domicile de nos patients. Au travers d'exercices pratiques, nous apprendrons aux patients comment limiter les risques de chute mais aussi comment mettre en place un relevé de sol.

DIANA, MARTHA & JUSTINE



Justine Haudecoeur

APA

**COORDINATRICE
DOCTEUR AKOFA
AGBADAN**



Morgane Lozac'h

PSYCHOMOTRICIENNE



**Diana Ortiz &
Maria Boucherat**

KINÉSITHÉRAPEUTES

INFOS PATIENTS, RÉSIDENTS ET FAMILLES

PROGRAMME "VIE SOCIALE" DE MARS

- Le 6 de 14h30 à 17h : Visite de la Ferme pédagogique de Nogent-sur-Oise
- Le 12 à 14h : Atelier Poterie dans la salle de vie sociale à Montmorency
- Le 12 à 14h : Atelier Floral dans la salle de vie sociale à Marillac
- Le 19 à 20h : Soirée Discothèque à l'Accueil de Jour
- Le 26 à 14h30 : Médiathèque Municipale en salle de restauration à Montmorency RDC
- Le 26 à 17h : Pot d'accueil des nouveaux arrivants
- Le 28 à 15h : Sortie au salon de thé à Chantilly

SPECTACLE

Un artiste transformiste est venu performer devant les résidents le 9 février dernier. Au programme, chansons, danses et costumes haut en couleurs !



Atelier pâtisserie



Mardi gras

Les résidents se sont prêtés au jeu et se sont déguisés à l'occasion le mardi gras. Musiques, danses et beignets étaient de la partie.

CHANDELEUR

